



Le remède numérique  
Assistance - Installation - Formation

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 mai 2009

### Assemblée générale mixte les résolutions adoptées

L'assemblée générale des actionnaires de PC30 s'est réunie le 19 mai 2009 au siège de la société avec un quorum supérieur à 58%. Conformément à la loi, l'assemblée a écouté la lecture de l'ensemble des rapports présentés par Monsieur Gianbeppi FORTIS, Président du directoire, par le Conseil de surveillance et par les Commissaires aux comptes.

Les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées, et en particulier :

L'assemblée générale mixte a approuvé, les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ainsi que l'affectation du résultat.

L'assemblée a décidé le doublement du capital social de la société PC30 SA par incorporation de réserves. Le capital est ainsi porté de 1 195 820 euros à 2 391 640 euros. Cette augmentation se traduira par un doublement du nombre d'actions en circulation sans aucune dilution pour les actionnaires. Chaque actionnaire recevra donc une action gratuite par action détenue à la date du 14 juin 2009. Les nouvelles actions seront admises à la cote du Marché Libre d'EURONEXT PARIS, le 15 juin 2009.

Le Président du directoire a conclu la réunion en ces termes : «Notre société génère de la trésorerie, nos fonds propres sont aujourd'hui supérieurs à 6 millions d'euros. Cette augmentation de capital qui n'avait pas de caractère urgent ou obligatoire, répond en fait à un double objectif de solidité et fluidité. Nous envoyons un double message à nos partenaires : nous renforçons la solidité et la présentation de notre bilan à un moment où des opportunités de croissance externe se présentent à nous et nous améliorons la visibilité et la liquidité de notre titre sur le marché de la Bourse de Paris.

Nous confirmons que 2009 sera pour notre groupe, une année de croissance à deux chiffres, avec un chiffre d'affaires supérieur à 40 Millions d'euros, en hausse de plus de 10% et un RCAI compris entre 8% et 9% du Chiffre d'affaires».

#### Prochains rendez-vous :

*30 juillet 2009 : Chiffre d'affaires du premier semestre 2009*

*29 octobre 2009 : Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009*

*Pour plus de renseignements sur la valeur **PC30**, code ISIN FR0010263335 ou code MLPCT.*

### **A propos de PC30 :**

La société **PC30** a été créée en octobre 2003 autour d'un concept original : rendre l'informatique plus agréable pour les utilisateurs. Sa mission ? Aller au secours des clients rencontrant des problèmes informatiques : soucis d'installation, virus, pannes, liaison internet, besoins de formation...

Depuis, ce concept de service a fait ses preuves et a connu un succès fulgurant, soutenu en particulier par la récente loi Borloo sur les Services à la Personne.

Avec plus de 1 500 000 interventions à son actif, **PC30** confirme l'intérêt des particuliers, des professions libérales et des TPE pour ce type de prestations et se positionne comme le leader incontestable du marché des services informatiques sur site. Organisée autour d'agences de proximité, **PC30** est présente dans les principales métropoles françaises et couvre la totalité du territoire français. Depuis avril 2008 **PC30** est présente en Italie et en Belgique et depuis mars 2009 aux Pays Bas.

La charte **PC30** tient en trois critères fondamentaux :

- La rapidité d'intervention et le respect des délais
- La qualité du service grâce à des procédures techniques éprouvées
- Des prix forfaitaires,

**PC30** est joignable grâce à un numéro national unique, du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 9h à 19h : **0 826 10 24 30** à 0,15€TTC/mn

Le **leader** des services numériques – [www.pc30.fr](http://www.pc30.fr)